

Questionnaire



1. Combien les forces armées comptent-elles actuellement d'hommes et de femmes? 500,000? 750,000? 1,000,000?
2. Ce nombre est-il supérieur ou inférieur à celui de l'autre guerre?
3. Plus de gens travaillent aux contrats de guerre dans ce conflit-ci que dans l'autre. Estimez-vous le nombre à deux fois autant? quatre fois autant? dix fois autant?
4. Quelle catégorie d'occupation, selon vous, comptait, en 1941, le plus fort pourcentage de la population active? Agriculture? Commerce? Manufactures?
5. Dans plusieurs articles, nous avons parlé de la "TVA". Que représentent ces initiales?
6. Quel a été le revenu national estimatif du Canada en 1943? \$2.3 milliards? \$5 milliards? \$8.8 milliards?
7. Combien de Canadiens occupaient un emploi lucratif en 1933? Moins d'un million? Plus de 3 millions? Un peu plus de 5 millions?
8. Combien de Canadiens (militaires compris) occupent aujourd'hui un emploi lucratif?
9. Quelle proportion de la population active les travailleurs à salaire ou traitement représentaient-ils en 1941? 1/2? 2/3? 9/10?
10. Au cours des trois dernières années, quel a été le montant des placements du ministère des Munitions et approvisionnements? \$9.5 millions? \$1.4 milliard? \$4.3 milliards?

(Vous trouverez les réponses page 23.)

Publié à l'usage des Forces armées du Canada par la Commission d'information en temps de guerre.
Tous droits de reproduction réservés.

LE PROBLÈME DE L'EMPLOI

Par L. C. MARSH et O. J. FIRESTONE



AFFAIRES CANADIENNES

Présentant: Une série d'articles sur la reconstruction

"Que sera le Canada après la guerre?" "Quelles mesures de rétablissement y aura-t-il pour nous?" "Les militaires auront-ils tous la chance d'obtenir un emploi convenable?" Chaque courrier nous apporte des lettres démontrant que ces questions-là préoccupent partout les militaires.

AFFAIRES CANADIENNES ne prétend pas tout savoir, et ne peut certes prédire l'avenir. Mais nous avons consulté quelques-uns des Canadiens qui dressent des plans pour l'avenir et nous pensons que leurs idées sur le Canada d'après-guerre vous intéresseront.

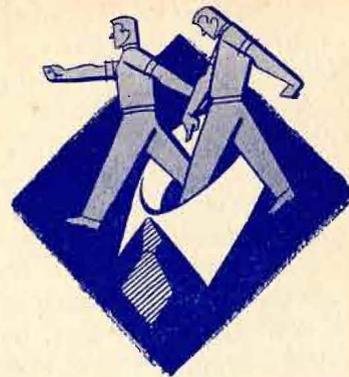
Nous consacrerons chaque mois une livraison à la reconstruction. Les sujets traités seront: "Perspectives d'éducation", "Santé et médecine au Canada d'après-guerre", "Retour à la terre?", "Plan de sécurité sociale pour le Canada", "Amélioration des villes par l'urbanisme" . . . Nous voulons connaître vos vues sur cette série d'articles. Ainsi, envoyez-nous vos commentaires à leur endroit et suggérez-nous les sujets que, selon vous, nous devrions discuter.

Dans la présente livraison, nous abordons le sujet le plus épineux de tous . . . "Le problème de l'emploi". Les auteurs, autant le dire, ne résolvent pas la question d'un trait de plume. Mais ils vous exposent un plan d'"emploi intégral" abondamment discuté au pays aujourd'hui. Ils croient que ce plan assurerait du travail à tous au Canada d'après-guerre . . . Cela vous intéressera sans doute . . .



Le problème de l'emploi

Par L. C. MARSH
et O. J. FIRESTONE



"Un minimum national (pour la population canadienne) comprend l'emploi à des fins utiles de tous ceux qui veulent travailler; un niveau d'alimentation et de logement suffisant pour assurer la santé de toute la population; et des assurances sociales contre la privation résultant du chômage, des accidents, de la mort du gagne-pain, d'un mauvais état de santé et du vieil âge."

—Déclaration de principe du gouvernement à l'ouverture du Parlement, le 27 janvier 1944.

RECEMMENT, les actifs scrutateurs de l'opinion publique, les enquêteurs Gallup, demandaient aux gens quel sujet ils aborderaient s'ils avaient l'occasion de discuter les problèmes courants avec le premier ministre. Trente-cinq pour cent étaient résolus à soulever des questions influant sur les programmes d'après-guerre: reconstruction économique, démobilisation et réadaptation des soldats, législation sociale. C'était le plus fort groupe. Les deux groupes suivants en importance, représentant chacun 5 p. 100 du total, se préoccupaient des problèmes fiscaux et agricoles.

Si les enquêteurs Gallup interrogeaient les militaires, le pourcentage de ceux qui se soucient de l'après-guerre atteindrait probablement quatre-vingt-quinze.

Souci justifié

Le passé s'oublie, mais nous avons gardé une mauvaise impression de la dernière fois. Après la dernière guerre, nous avons eu une prospérité considérable et incompréhensible. Les "plafonnements" et les "politiques de stabilisation" étaient inconnues durant la guerre, et plusieurs se réjouissaient de la hausse des prix. Mais nous changeames d'idée devant la dépres-

sion de 1921 qui dura jusqu'à 1925. Ensuite, ce fut, de 1926 à 1929, non la stabilité mais une nouvelle prospérité trompeuse, suivie d'un effondrement général. Nous remontions à peine la pente que la guerre éclatait.

Une question se pose: faut-il que ce cycle recommence? Verrons-nous plutôt des efforts plus efficaces et intelligents vers un contrôle national et international. Réellement, nous connaissons mieux le problème cette fois, mais nous nous inquiétons à raison. Nous savons que le problème d'après-guerre est le décuple du précédent car nous livrons une guerre totale.

Lors de la dernière guerre, nous

avons 650,000 combattants — fantassins surtout. Aujourd'hui, nous en avons plus de 750,000 dans toutes les armes, dont un bon nombre hautement spécialisés. Vers la fin du dernier conflit, seulement 300,000 hommes et femmes s'adonnaient à l'exécution de contrats de guerre. Aujourd'hui, 1,300,000 travaillent pour la guerre, directement ou indirectement. Le dernier conflit nous a coûté, d'avril 1914 à mars 1920, \$1,670 millions. Au 31 mars 1944, nos dépenses pour la présente guerre se chiffraient à \$10,824 millions, plus une aide financière de \$1,518 millions fournie au Royaume-Uni en placements et rachats de dettes.

NOMBRE ACTUEL D'EMPLOIS?



La présente guerre a fourni du travail lucratif à plus de gens, ouvert plus de chances d'emploi productif (même si nous excluons les forces armées), que jamais dans notre histoire.

Embauchage maximum

Jusqu'à l'ouverture du conflit, 1929 était l'année d'embauchage maximum. Cette année-là, les effectifs ouvriers du Canada se chiffraient à plus de 3.7 millions. Quatre ans après, en 1933, ce nom-

bre avait baissé au minimum de 3.1 millions. Compte tenu de l'accroissement de population, il y avait donc environ 700,000 chômeurs au Canada. En fait, la situation était encore plus grave car des milliers ne travaillaient qu'à service discontinu ou occupaient des emplois dérisoirement rétribués.

Aujourd'hui — seulement dix ans après — sur une population approchant les 12 millions, nous avons plus de cinq millions d'hom-

mes et femmes adonnés au travail civil ou servant dans les forces armées! De ce total, 1,300,000 sont affectés à l'industrie de guerre et 750,000 ont revêtu l'uniforme. Trois millions activent les autres rouages.

Comment nous gagnons notre vie

Lors du recensement fédéral de 1941, le plus fort groupe de travailleurs, soit 26 p. 100 du total, s'adonnait à l'agriculture. Venait ensuite l'industrie manufacturière avec 23%, puis les groupes assurant les services (19%), et enfin le commerce (11%). Le reste (21%) travaillait dans légion de groupes industriels plus petits.

Les deux tiers des travailleurs étaient des employés à traitement ou à salaire. Le reste s'établissait en gens travaillant à leur compte sans employer d'aide (19%), patrons (6%), et jeunes gens aidant leurs parents sur la ferme ou dans de petites entreprises familiales (8%).

Evolution due à la guerre

Les chiffres de 1941 sont déjà désuets. Plus de gens sont entrés dans les usines et les entreprises de matières premières, et dans les forces armées. Ils ont été rempla-

cés par des femmes auparavant sans emploi, par les plus jeunes ne travaillant pas encore en 1941, ou par les plus âgés ayant quitté leur retraite pour participer à l'effort de guerre.

L'industrie canadienne a subi une expansion phénoménale. En septembre 1939, les usines moyennes et grandes — comptant 15 employés ou plus — fournissaient du travail à 600,000 personnes. Quatre ans plus tard, ce nombre avait doublé, entraînant une expansion correspondante du matériel de production: usines, machines, chantiers maritimes, et le reste. L'expansion a aussi atteint les industries produisant les matières premières. Dans l'exploitation forestière, les emplois ont doublé.

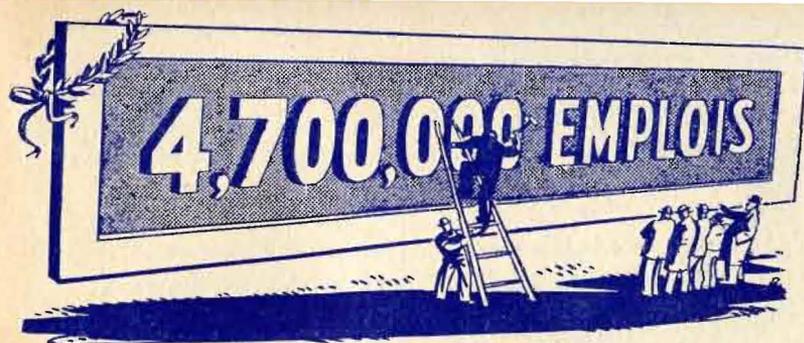
Vingt-cinq contre quatre

En quatre ans, l'industrie des produits chimiques a accru ses effectifs de 340 p. 100. C'est la plus forte augmentation de toute l'industrie manufacturière. Vient ensuite la sidérurgie (273%), les produits de métaux non ferreux (177%), les appareils électriques (140%).

Dans quatre années de guerre, l'industrie canadienne s'est développée autant que dans 25 années normales.

NOTRE POPULATION ACTIVE - 1941, 4,197,000 AU TRAVAIL

	AGRICULTURE	1,082,000	26%
	MANUFACTURES	970,000	23%
	SERVICE: Professionnel, Public, Commercial, Personnel	792,000	19%
	COMMERCE	465,000	11%
	TRANSPORTS & COMMUNICATIONS	268,000	6%
	CONSTRUCTION	220,000	5%
	EXPLOITATION FORESTIÈRE, PÊCHE ET CHASSE	145,000	4%
	MINES, CARRIÈRES & PUIITS D'HUILE	93,000	2%
	FINANCE ET ASSURANCE	90,000	2%
	ÉLECTRICITÉ, GAZ ET EAU	26,000	1%
	INDÉTERMINÉ	46,000	1%



OBJECTIF D'APRÈS-GUERRE

Combien d'emplois faudra-t-il après la guerre pour réaliser l'"embauchage intégral"? Devrons-nous assurer cinq millions d'emplois permanents de paix? Pas nécessairement.

On demande—4.7 millions d'emplois

Supposons qu'à la fin du conflit notre population ouvrière soit un peu plus forte que maintenant — disons 5.2 millions. Il ne faudra pas tant d'emplois que cela.

D'abord, le total doit se réduire de 5 p. 100 à cause du retrait de ceux qui ne font partie des effectifs ouvriers que par suite de l'état d'urgence, et à cause des pertes de guerre.

Enlevons ensuite 5 p. 100 pour tenir compte du chômage temporaire. Il y aura toujours des chômeurs, vu la nature saisonnière de certains emplois. Dans le proces-

sus d'évolution industrielle, quelques-uns aussi seront provisoirement sans travail. Point n'est besoin d'inclure ces 5 p. 100 dans nos estimations des emplois requis, mais il faut en tenir compte dans nos plans de sécurité sociale.

D'après ces chiffres, le travail pour tous après la guerre signifie l'emploi de 4.7 millions d'hommes et femmes. Comme environ 200,000 continueront peut-être à servir dans les forces armées pour quelque temps après la guerre, les emplois civils à assurer s'élèveront donc à quatre millions et demi.

Ce chiffre dépasse de presque le million celui de l'année d'abondance de 1929. Entre autres raisons, c'est parce que la population canadienne a depuis augmenté de 1.5 million. Pour assurer 4.7 millions d'emplois de paix, l'élaboration de plans s'impose.

L'emploi n'est pas tout

L'emploi n'est pas la seule nécessité. Il y avait du travail au temps des Pharaons — grands ouvrages publics, érection de pyramides dans le désert — mais le salaire était dérisoire; c'était du travail d'esclave. Partout dans le monde, les paysans ont du travail, trop même, et leur rémunération assure tout juste la subsistance. Nous voulons des emplois utilisant les outils modernes et commandant un salaire convenable. En termes plus savants, nous pourrions dire que dans une démocratie en paix, l'"emploi intégral" signifie du travail pour tous ceux qui peuvent et veulent s'occuper à produire et distribuer les marchandises ou à dispenser les services.

Bill des droits économiques

Récemment, le président Roosevelt déclarait qu'un nouveau "Bill des droits économiques" doit être l'un des principaux résultats de la guerre. Et il insistait sur le droit de chaque adulte "à un emploi utile et rémunérateur".

Nous devons rechercher plus que le travail pour tous convenablement rémunéré. Il faut que les emplois assurent le loisir de goûter les fruits du travail, de prendre des récréations, de songer à l'avenir.

Tel est l'objectif d'après-guerre. Nous l'atteindrons si nous utilisons à fond nos ressources — matérielles et humaines — de même que celles de la science, du génie et de l'administration efficace, publique comme privée.

Fluctuations du Revenu National Canadien

1921	Ⓢ Ⓢ Ⓢ Ⓢ
1929	Ⓢ Ⓢ Ⓢ Ⓢ Ⓢ Ⓢ
1933	Ⓢ Ⓢ Ⓢ
1939	Ⓢ Ⓢ Ⓢ Ⓢ Ⓢ
1943	Ⓢ Ⓢ Ⓢ Ⓢ Ⓢ Ⓢ Ⓢ Ⓢ Ⓢ

CHAQUE SYMBOLE Ⓢ REPRÉSENTE UN MILLIARD DE DOLLARS

QUE FAUT-IL FAIRE?



Pour atteindre cette cible, nous devons la viser tout de suite, même si la guerre n'est pas finie. Voici, entre autre, ce qu'il nous faut faire:

- (1) Maintenir provisoirement les régies
- (2) Diriger les hommes vers les emplois
- (3) Supprimer les entraves à la production et au commerce
- (4) Maintenir le commerce mondial
- (5) Maintenir la dépense au maximum
- (6) Maintenir les capitaux en circulation

1. Maintenir provisoirement les régies

L'argent en poche peut devenir un bagage inutile si la hausse des prix avilit son pouvoir d'achat. Après la dernière guerre, les prix montèrent tellement que le coût de la vie, en 1920, était presque le double de 1914. Si vous gagniez \$100 par mois en 1914, il vous en fallait \$190 en 1920 pour équilibrer le budget. La hausse des prix, en 1919-1920 a presque égalé

celle des quatre années de guerre, 1914-1918. L'orgie économique sans frein a marqué cette inflation. Manufacturiers, marchands, travailleurs et autres surenchérisaient à qui mieux mieux prix, salaires, bénéfices, au lieu de collaborer à l'embauchage intégral. Une dépression en a été le résultat.

Poursuite de la lutte

Pour éviter cela, notre lutte présente contre l'inflation doit se poursuivre après la guerre. Sans contrôle, la situation pourrait encore être pire cette fois, car les exigences de la reconstruction maintiendront la rareté de certains matériaux et outillage à une époque où le pouvoir d'achat, endigué pendant la guerre, peut être soudain libéré. Voilà pourquoi la réglementation des prix et des salaires — modifiée sans doute — sera nécessaire jusqu'à

ce que le volume des marchandises du temps de paix suffise à la demande.

La Loi des mesures de guerre est la base légale des régies actuelles. Cette base pourra subsister quelque temps après l'armistice — du moins jusqu'à la signature des traités de paix. Donc, si le public collabore comme il l'a fait durant la guerre, rien n'empêcherait de maintenir des réglementations efficaces durant la période de transition.

2. Diriger les hommes vers les emplois

La réglementation des prix et des salaires n'est pour ainsi dire que le cadre du tableau de la reconversion. La réalité, ce sera l'immense tâche matérielle de diriger les hommes et les matériaux vers l'activité de paix. Ce n'est pas mince besogne que de veiller à ce qu'un million et demi de travailleurs de guerre et 750,000 militaires — aux multiples spécialités et métiers — soient convenable-

ment placés. Il ne faut pas former les travailleurs en vue d'emplois inexistant, non plus que les affecter à un travail qui ne leur convient pas.

Pendant la guerre, le Service sélectif national a beaucoup amélioré l'efficacité de notre bourse du travail. En temps de guerre, des centaines de milliers de personnes inexpérimentées ont été formées à des emplois spécialisés. Il semble que nous pourrions accomplir autant lors de la paix. Mais cela exige la collaboration du travail, du capital et du gouvernement.

3. Supprimer les entraves à la production et au commerce

Si nous espérons jouir d'un niveau de vie amélioré, soyons prêts à une ère de rapide évolution. Les nouveaux produits exigeront de nouveaux procédés, de nouvelles méthodes d'organisation.

Inertie de la main-d'oeuvre

Il se peut que les travailleurs refusent de se déplacer ou de se former à d'autres emplois si leur spécialité devient inutile. Les ouvriers et même les syndicats voudront peut-être garder les vieilles coutumes. Résultat: l'industrie sera peut-être empêchée de devenir plus efficace, de donner un meilleur rendement par homme,

et d'assurer un niveau de vie relevé. Les ouvriers peuvent beaucoup pour supprimer tel état de choses.

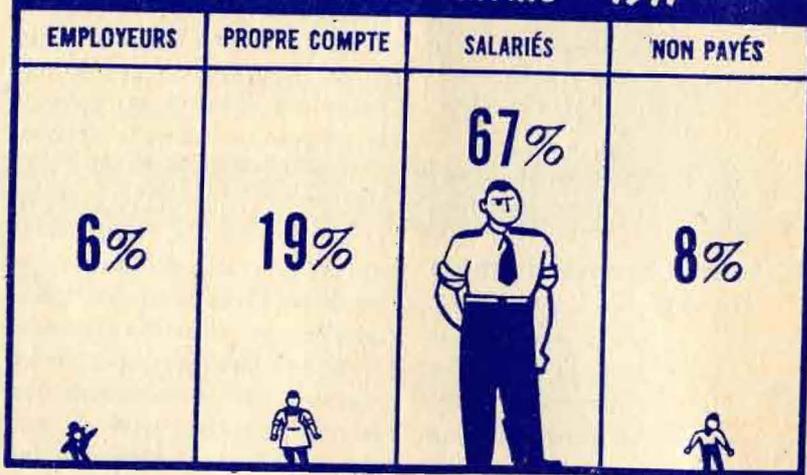
Rôle néfaste du monopole!

Le monopole est l'une des entraves à l'efficacité industrielle accrue. Supposons que quelques industriels, seuls producteurs d'une denrée, se concertent et conviennent de fixer un prix pour leur produit. Supposons aussi que le tarif soit assez élevé pour que l'article ne puisse être importé pour être vendu à meilleur marché par des concurrents. Le total des ventes sera moindre que ce qu'il pourrait être, et l'emploi diminuera, malgré que les profits soient les mêmes. Citons en exemple le monopole d'énergie électrique qui existait dans le sud des Etats-Unis. Une entreprise publique, la Tennessee Valley Authority, est intervenue pour vendre l'électricité à meilleur compte. Maintenant les deux entreprises, publique et privée, vendent beaucoup plus d'électricité.

De plus, le manque de concurrence peut susciter l'inefficacité de production, et le monopole peut acquérir les nouvelles inventions pour les supprimer.

Les entraves à la vente et le maintien artificiel des prix peuvent être de sérieux obstacles à l'avènement d'un niveau de vie

RÉPARTITION DU TRAVAIL - 1941



Les articles qui paraissent dans Affaires canadiennes n'engagent que leurs auteurs. Les opinions et les vues qui y sont exprimées ne sont pas nécessairement celles des ministères de la Défense nationale, de la Commission d'information en temps de guerre ou de toute autre autorité officielle. Il arrivera même que les vues divergentes de deux ou plusieurs auteurs, sur la même question, paraîtront ensemble ou dans des numéros différents.

élevé. On l'a constaté dans le domaine international (pour l'é-tain, le caoutchouc, la quinine et certains produits chimiques), et au pays. Le gouvernement fédéral vient d'ordonner une enquête sur les monopoles internationaux (cartels) et sur les accords relatifs aux brevets afin de constater leurs effets sur l'emploi et le commerce. Relativement aux monopoles nationaux, nous avons dans nos statuts la Loi d'enquête sur les coalitions qui, après revision, pourrait forcer les accapareurs à s'amender.

4. Maintenir le commerce mondial

Il ne suffit pas de maintenir les régies, de diriger les hommes vers les emplois et de supprimer les restrictions commerciales. Cela peut assurer l'emploi intégral pour quelque temps, mais il faut quelque chose de plus concret pour éviter les dépressions futures.

Au Canada, nous produisons nombre d'articles avec grande efficacité et en quantité telle que nous en avons plus qu'il nous en faut. Impossible de consommer ici notre production de papier-journal, bois, blé, nickel, aluminium, porcs, et le reste.

Mais nous pouvons les échanger en d'autres pays pour les produits dont nous avons besoin. Le man-

que de denrées échangeables par d'autres pays, ou les restrictions sur le commerce, amènent le déclin des exportations et le chômage, au pays comme à l'étranger.

Les relations amicales de commerce et la bonne entente internationale sont d'une haute importance pour le Canada, le plus grand exportateur, par tête, du monde. Il faut admettre qu'en aidant les pays plus arriérés — par l'accord de crédit, par exemple — nous servons nos intérêts car un pays prospère est un meilleur client qu'un pays pauvre.

L'institution récente de l'Administration des secours et du rétablissement des Nations-Unies, les plans concernant une Banque internationale de reconstruction et d'expansion, et la stabilisation des monnaies, sont les moyens de coopération internationale que le Canada doit favoriser pour maintenir l'emploi intégral chez lui.

5. Maintenir la dépense au maximum

Même si nous maintenons le commerce mondial sur une base assez stable, il reste encore à nous occuper d'amoindrir les effets des alternatives de prospérité et de marasme au sein du pays.

Durant la guerre, les affectations de deniers publics ont produit au moins la moitié du revenu na-



tional et plus de la moitié des capitaux fournis aux entreprises. Qu'arrivera-t-il quand les dépenses publiques baisseront? Les dépenses privées combleront-elles le vide? Certes, elles le peuvent — pour un temps. Nous savons que des milliers de gens ont accumulé du pouvoir d'achat pendant la guerre. Mais ces réserves épuisées, doit-il s'ensuire dépression?

La dépression est manifeste quand les marchandises abondent et quand l'argent manque pour les procurer à ceux qui en ont besoin. Il faut maintenir le pouvoir d'achat.

La sécurité sociale alimente les bourses

Les vivres, les vêtements et le logement sont les principaux items de notre budget quotidien. Cependant, nous constatons que des groupes nombreux, à la ville et à la campagne, ne peuvent acheter

assez d'aliments, habiter des logis convenables, ou habiller leurs enfants pour l'école. La distribution de lait et les déjeuners gratuits aux écoliers, les allocations familiales, les timbres de vivres, le logement à loyer modique subventionné, tout cela soutient et régularise la demande de nécessités premières. Grâce à ces mesures, l'équilibre de la production est maintenu et les gens ayant le plus besoin de certaines denrées sont sûrs de les obtenir.

L'instauration d'un plan complet d'assurances sociales est un autre important moyen de maintenir le pouvoir d'achat du consommateur. Autrement dit, assurons un revenu aux gens quand, pour quelque raison, ils sont incapables de travailler. Ce plan comprend: prestations-chômage à ceux qui manquent temporairement de travail; soins médicaux et

hospitalisation pour les malades; allocations familiales aidant à élever les enfants; pensions aux veuves, aux vieillards, aux infirmes.

En temps de prospérité, les contributions versées par les assurés aident à réduire les dépenses quand l'argent est trop abondant. En période d'après-guerre et d'évolution industrielle, ou de dépression imminente, l'argent versé en prestations d'assurance-chômage, allocations familiales et pensions contribue à maintenir le pouvoir d'achat à l'époque où il est le plus nécessaire.

L'assurance-chômage est la plus importante mesure du genre effectivement en vigueur au Canada. Son fonds, qui s'établit maintenant à plus de \$200 millions, pourra maintenir le pouvoir d'achat lors du chômage causé par l'évolution industrielle. Les allocations familiales récemment votées par le gouvernement fédéral mettront, à ce qu'il est prévu, 200 autres millions par an au service des consommateurs.

Un minimum établi à l'égard des prix agricoles contribuera au soutien du revenu des cultivateurs. Les statuts contiennent maintenant une loi à cet effet.

Aucune de ces mesures ne constitue une "aumône". Bien organisées, elles peuvent devenir d'excellents moyens de stabiliser notre

régime économique.

6. Maintenir les capitaux en circulation

Au Canada, les épargnes s'accumulent aujourd'hui de diverses façons. Les employés à salaire ou traitement placent de l'argent en comptes de banque, obligations de la Victoire, et assurance-vie. De fortes épargnes sont accumulées par les sociétés et individus touchant en dividendes et intérêts plus qu'ils ne peuvent dépenser.

Tant que ces épargnes sont consacrées (par les industriels, marchands, cultivateurs ou gouvernements) à l'acquisition de machines, nouveaux édifices et magasins, et autres installations, tout va bien. Quand les épargnes sont ainsi utilisées, les experts parlent de "circulation constante des capitaux."

Pas d'épargnes inactives

Mais qu'arrive-t-il quand les industries, constructeurs, entreprises d'utilité publique disent avoir, pour le moment, tout le matériel qu'il leur faut ou qu'ils sont en état de se procurer?

L'accumulation des épargnes se poursuit. Les particuliers continuent de grossir leur compte de banque ou leurs assurances, les firmes, d'accumuler des fonds de réserve et de dépréciation; les

riches ne dépensent pas encore tous leurs dividendes. Mais ces épargnes ne sont plus placées, pour une part du moins, car l'industrie privée ne juge pas qu'il y a demande pour les denrées que ces placements produiraient. L'usine fabriquant les machines met alors à pied quelques employés. L'entrepreneur emploie quelques briquetiers ou charpentiers de moins. Si le cycle continue, les denrées invendues s'accumulent, le nombre de chômeurs augmente, et survient la dépression.

Les actifs 20 p. 100

Dans les bonnes années, le montant que nous plaçons — c'est-à-dire que nous dépensons en articles productifs (machines, usines, matériel neuf, etc.) — représente environ 20 p. 100 du revenu national. Ce montant, toutefois, varie bien plus que celui que nous consacrons aux denrées de consommation (pain, chaussures, vêtements, etc.). Voilà la grande cause des dépressions. Donc, pour que l'emploi florisse après la guerre, nous devons maintenir la circulation libre des capitaux.

Si nous en jugeons par la période de guerre (le revenu national de 1943 étant estimé à \$8.8 milliards), notre revenu national d'après-guerre devrait être d'au moins \$7.5 milliards par an afin d'assurer à

tous des emplois utiles et bien rémunérés. Et pour que soit constant un tel revenu, il faut placer environ \$1.5 milliard par an dans les entreprises productives.

Et alors?

L'industrie peut en assumer une bonne part, particulièrement durant la période de réoutillage et de transformation, après la guerre. Mais n'oublions pas qu'à lui seul, le ministère des Munitions et approvisionnements a placé près de \$1.4 milliard. Cette source tarie, l'industrie peut-elle combler la différence, année après année?

Il semble, certes, que le capitalisme privé aura besoin pour accomplir cette tâche, de tout l'encouragement que l'Etat pourra lui donner. Par ailleurs, si les placements privés s'élèvent trop haut ou font mine de fléchir, le gouvernement doit être prêt à intervenir par des mesures destinées à prévenir la prospérité exagérée aussi bien que le marasme. En exemple, citons les projets publics de mise en valeur qui peuvent être ralentis ou accélérés selon les fluctuations des placements privés.

Ce principe régulateur du capitalisme public n'a jamais été appliqué de façon systématique pour fins de paix. S'il l'était, nous aurions fait un grand pas vers la stabilisation économique future.



QUE FAIRE, ET PAR QUI?

1. Responsabilité du gouvernement

Le temps est révolu où les gouvernements pouvaient laisser l'économie politique aux hommes d'affaires et aux professeurs. De plus en plus, les gouvernements constatent que leur politique peut fortement influencer le pouvoir de dépense et la circulation des capitaux. Ils voient de plus en plus leur responsabilité à l'égard des mesures combattant le chômage. Le récent Livre Blanc britannique sur la politique d'embauchage démontre que cette nouvelle responsabilité est maintenant admise.

Lorsque le gouvernement réduit l'impôt sur les petits revenus, il y a plus d'argent à dépenser pour les denrées de consommation. L'augmentation des impôts peut, dans

une certaine mesure, niveler les revenus. La politique fiscale du gouvernement peut refréner les dépenses en temps de prospérité et les favoriser en temps de crise. Elle peut aussi encourager les inventions et les recherches.

Aide de l'Etat

Si le flot des capitaux privés ne suffit pas à épuiser les épargnes, les divers gouvernements — fédéral, provinciaux, municipaux — doivent intervenir au moyen de mesures stimulant les placements privés, et au moyen de placements publics assez considérables pour combattre la dépression. Dans le passé, la crainte naturelle des déficits dans le budget de l'Etat a empêché ce genre d'intervention. Mais rappelons-nous que le gou-

vernement n'est pas administré en vue des bénéfices, au même sens que l'entreprise privée. Sa politique fiscale et monétaire doit plutôt favoriser le bon fonctionnement du régime économique.

Notre gouvernement peut emprunter le surplus des épargnes et le consacrer à plusieurs fins utiles. Et cela signifie plus que des routes et de nouveaux édifices. La liste peut comprendre: systèmes d'irrigation, de contrôle des inondations; travaux de conservation de nos richesses forestières ou d'exploitation de nos ressources hydrauliques; intégration de nos lignes aériennes et autres moyens de transport; logis à loyer modique et suppression des taudis; extension des installations éducatives, sanitaires et récréatives. Voilà des initiatives qui peuvent être organisées d'avance. Si les placements privés et la production fléchissent, le gouvernement peut alors augmenter ses placements.

Commençons tout de suite

Pour prévenir la dépression dans l'après-guerre, nous devons dresser nos plans sans délai. Les renseignements abondent car, récemment, des comités de restauration de tout genre ont étudié en détail les besoins de chaque région et l'entière activité du Canada. Il ne reste plus qu'à user de hardiesse et

d'imagination, et qu'à saisir l'importance d'une intervention immédiate.

Devant le chômage imminent, les gouvernements peuvent favoriser les placements privés en réduisant les impôts et le coût des emprunts. Au moyen d'un système complet de sécurité sociale, ils peuvent garnir les goussets du consommateur et soutenir ainsi le marché domestique.

S'il maintient les régies pendant la période de transition, le gouvernement préviendra la hausse effrénée des prix et le surenchérissement outrancier pour les matériaux. Il peut aussi aider les déplacements ouvriers au moyen d'échanges de main-d'œuvre efficaces et de programmes de réorientation.

L'Etat peut sauvegarder nos intérêts en empêchant les monopoles de nous dérober les fruits des nouvelles inventions et des nouvelles méthodes de production.

Par sa politique étrangère, il peut offrir l'amitié et la collaboration dont les nations interdépendantes ont tant besoin.

2. Responsabilité de l'entreprise

Ne déduisez pas hâtivement de ce qui précède que l'entreprise privée n'a pas de rôle à jouer envers l'emploi intégral. Au contraire,

sa responsabilité est grande. Plus que jamais, il importe que l'industrie soit entreprenante, inventive et exécute des travaux de recherches.

En plus de prévoir dès maintenant les placements d'après-guerre en machines et édifices, l'entreprise privée doit tendre vers une expansion plus égale. Cela exige la collaboration informée et non la concurrence aveugle. Cependant, il faut éviter les pratiques restrictives et le monopole.

Salaires élevés

Tous les hommes d'affaires doivent se rendre compte que pour maintenir le pouvoir d'achat du consommateur, il faut que les salaires et traitements soient élevés. Après tout, les prestations d'assurances sociales ne sont au plus qu'une goutte dans le réservoir du pouvoir d'achat. La principale source de celui-ci, c'est le salaire qui récompense notre travail.

Les chefs d'entreprises peuvent aussi collaborer en admettant le droit de la main-d'œuvre à l'organisation et au contrat collectif. Pendant la guerre, les comités d'employés et patrons ont travaillé à accroître la production. Si, après la guerre, ils demeurent en existence pour faciliter la retransformation et résoudre d'au-

tres problèmes, ils pourraient imprimer un vif essor à la production de paix.

3. Responsabilité de l'ouvrier

Les ouvriers et ouvrières du Canada nous ont donné les outils de la victoire. Ils sont prêts à produire les marchandises et services assurant l'abondance en temps de paix. Et il leur incombe de collaborer avec le gouvernement et les patrons en vue de cet objectif d'après-guerre. La classe ouvrière devrait être représentée auprès du Gouvernement et des commissions industrielles quand ses intérêts sont en jeu. La collaboration de la main-d'œuvre est nécessaire à la formation des ouvriers et à l'orientation vers de nouveaux emplois qui s'imposent lors de la période évolutive. Elle est nécessaire aux nouveaux procédés et produits assurant plus d'emplois et un niveau de vie plus élevé. Etant la plus directe-

LES AUTEURS

Récemment encore, le Dr Marsh était conseiller en recherches près le Comité gouvernemental de la restauration, et le Dr Firestone était son principal adjoint. Le Dr Marsh, maintenant attaché à l'UNRRA, est l'auteur du célèbre rapport "La Sécurité sociale au Canada". Le Dr Firestone a écrit plusieurs études sur divers problèmes d'après-guerre.

ment intéressée, la classe ouvrière a le devoir de déployer sa force et son imagination dans la lutte pour l'emploi intégral.

Avant la guerre, nous considérons l'emploi intégral comme un rêve magnifique, sans plus. Nous ne voyions pas qu'il pourrait se réaliser si nous avions seulement le courage et la volonté de travailler ensemble vers un but commun. L'histoire a de ces ironies! C'est seulement lors de guerres mondiales que nous avons atteint l'unité d'intention et d'action nécessaire à l'obtention de l'emploi intégral. L'attitude du public devant le conflit signifie que tous ont mis de côté leurs intérêts égoïstes pour s'unir dans la lutte contre l'ennemi commun. Ceux qui avaient des griefs ont mis leur énergie au service de la production. Et l'esprit de coopération ainsi créé est exactement ce qu'il faut pour réaliser l'emploi intégral.

Nous avons à choisir

Mais qu'arrivera-t-il après la guerre? Reprendrons-nous l'attitude béate prévalant auparavant, quand chacun disait: "Je ferai mon possible", mais n'en continuait pas moins à entretenir ses vieux griefs? Dans ce cas, autant dire adieu à l'emploi pour tous.



Vous avez ici un rôle à jouer. En pays démocratique, vos opinions comptent. Vos vues peuvent influencer les idées et les mesures d'après-guerre en notre pays.

Vous devez examiner attentivement le problème et les solutions proposées. Votre situation étant en jeu, vous avez le droit de faire valoir vos suggestions et de lancer vos facultés à la recherche de la solution.

Mais il importe peut-être encore plus que vous aidiez à orienter vers l'emploi intégral l'unité d'intention et d'action, aujourd'hui tendue vers la victoire. Nos buts de paix ne seront atteints qu'avec la collaboration des employés et patrons, des cultivateurs et citadins, du gouvernement et des épargnants. "La pauvreté, même isolée, menace la prospérité."

Notes pour discussion



Il devrait être facile d'amorcer, parmi un groupe de militaires, une discussion sur un sujet tel que "Le problème de l'emploi". Mais il est peut-être plus difficile d'expliquer en quelques mots à votre groupe ce que comporte le plan Marsh et Firestone. Nous suggérons donc que vous établissiez soigneusement les grandes lignes de votre causerie afin de n'omettre aucun point important. Voici un canevas qui pourrait vous être utile:

1. Ne voulant pas renouveler l'expérience de l'entre-deux-guerres, nous devons organiser dès maintenant l'emploi intégral — base de toute prospérité.
2. L'emploi intégral existe maintenant, vu la guerre — il y a même excédent. Notre industrie a pris un essor cinq fois supérieur à la cadence du temps de paix. C'est le moment d'organiser l'emploi intégral de façon permanente.
3. Voici un programme en six points abondamment discuté au Canada:

(a) Maintenir les régies actuelles au début de la période

d'après-guerre afin de contenir le pouvoir d'achat du consommateur tant qu'il n'y aura pas suffisamment de marchandises;

(b) Diriger aussi efficacement que possible notre main-d'œuvre vers la production civile;

(c) Se garder des restrictions pouvant entraver le développement naturel de la production;

(d) Favoriser la collaboration internationale de façon que les marchés mondiaux s'ouvrent à nos produits;

(e) Equilibrer notre faculté de dépense avec notre faculté de production pour le marché domestique, particulièrement par diverses mesures de sécurité sociale;

(f) Maintenir les placements d'immobilisation — c'est-à-dire ce que nous consacrons aux articles de production (machines, usines, etc.).

4. C'est la responsabilité de tous. Le Parlement en adoptant des lois, le gouvernement en dressant un plan de place-

ments publics, détermineront le champ d'action. Le reste incombe à l'entreprise privée, à la classe ouvrière — en un mot à tous les Canadiens.

Pour plus amples détails, consultez "Du travail pour tous", un

bulletin A. B. C. A. L'Actualité en date du 17 juin 1944. Ce bulletin commente le Livre Blanc du gouvernement britannique sur la politique d'embauchage, qui expose un plan assez semblable à celui que décrit le présent article.

1. Est-il possible de fournir du travail à tous?

REMARQUE: Selon les chiffres cités par les auteurs, sur un peu plus de cinq millions d'employés, environ deux millions travaillent directement pour la guerre. Et les auteurs estiment que le travail pour tous après la guerre exigera 4.7 millions d'emplois.

Calculez et vous verrez que cela signifie 1.5 million de nouveaux emplois. Où les prendre? Voici quelques suggestions:

- (1) Affecter les industries de guerre à la production civile;
- (2) Développer de nouvelles industries (lesquelles par exemple?);
- (3) Augmenter le commerce extérieur

afin d'assurer de nouveaux marchés à nos industries (l'UNRRA est un moyen);

- (4) Réduire les heures ouvrables pour mieux répartir le travail;
- (5) Prévoir les programmes de travaux d'Etat (pas seulement améliorer les routes ou râtisser les feuilles; consultez la longue liste de ce qu'il nous faut pour améliorer notre niveau de vie — voir article, page 17).

Provoquez les opinions que votre groupe entretient sur ces suggestions; voyez s'il peut en formuler d'autres.

2. Dans quelle mesure l'intervention de l'Etat est-elle nécessaire ou utile pour assurer l'emploi intégral?

REMARQUE: Nous convenons pour la plupart qu'il faut faire quelque chose pour atteindre cet objectif. Qui s'en chargera? Quelle doit être la part du gouvernement? Le plus simple serait évidemment de répondre: la part qui s'impose. Mais c'est là le nœud de la question. Quelques-uns soutiennent que plus l'Etat envahit de domaines, moins il y a de liberté au pays; que confier l'économie nationale aux fonctionnaires étouffe le progrès. D'après ceux-là, le gouvernement doit se tenir aussi à l'arrière-plan que possible. Commentant la politique d'emploi du gouvernement britannique, un député anglais disait: "Seul un gouvernement totalitaire peut parer effectivement au chômage" — insinuant ainsi que le chômage serait préférable.

A ces arguments on réplique qu'un gouvernement démocratiquement élu n'entrave pas la liberté quand il exécute un tel programme selon la constitution et sollicite l'approbation des électeurs à l'époque voulue.

En fait, le programme esquissé par les auteurs n'implique presque pas de coercition. Il se base sur la théorie que l'Etat, par sa fiscalité (impôts, tarif douanier, etc.) et sa politique de dépense, peut mitiger les fluctuations commerciales. Sauf pour le maintien provisoire des régies de guerre, le plan n'établit aucune dictature à l'endroit du commerce et de l'industrie. Il n'exige pas non plus que le gouvernement se lance dans l'industrie — sauf par des programmes de placements publics.

De fait, la nature facultative du programme prôné par les auteurs a suscité la critique en certains milieux. On se plaint de ce que le plan ne prévoit (pour citer un article sur le plan britannique) "qu'un cadre dans lequel l'industrie *peut* s'occuper de l'emploi intégral, les banquiers *peuvent* suivre une politique d'expansion, et les syndicats *peuvent* se résigner au maintien du capitalisme tant qu'ils partagent, proportionnellement avec les capitalistes, les bienfaits de l'expansion".

Qu'en dites-vous? Appartient-il à l'Etat d'aplanir la voie vers l'emploi intégral, d'intervenir dans les mauvaises années au moyen de programmes de placements et d'une sage fiscalité, de donner à l'entreprise privée l'occasion de fonctionner avec succès, et de reconnaître le droit des travailleurs au contrat collectif et à la représentation auprès du gouvernement et des commissions industrielles lorsque leurs intérêts sont en jeu? Le succès serait-il ainsi assuré,

3. Si nous avons tous du travail, avons-nous besoin de sécurité sociale?

REMARQUE: D'abord, il ne faut pas perdre de vue le sens que les économistes donnent à l'expression "emploi intégral". Comme le dit l'article, il est impossible à quiconque ayant besoin de travail de rester occupé sans aucune interruption. L'âge et la maladie finissent par interdire le travail, mais il se produit aussi, inévitablement, ce que les économistes appellent "le chômage intermittent"; c'est-à-dire que les gens chôment provisoirement entre deux emplois, durant les réorganisations de production ou les saisons d'inactivité. L'assurance-chômage et les autres prestations de sécurité sociale nous aideront à traverser ces périodes. De plus, pendant les périodes prospères, lorsque l'argent abonde, une part peut en être détournée vers les contributions aux diverses assurances sociales.

avec la collaboration amicale des hommes d'affaires, des travailleurs et de l'Etat?

Le gouvernement devrait-il faire plus? Au lieu de chercher à persuader les monopoles de servir l'intérêt public, ne pourrait-il s'en emparer et imposer à l'entreprise privée des règles strictes afin que l'intérêt public et le traitement équitable de l'ouvrier priment l'accroissement des profits?

Ou encore, vaut-il mieux que l'Etat reste neutre, présumant que l'industrie devra maintenir la production des meilleurs articles aux plus bas prix afin d'attirer la clientèle, et que pour rester prospère il faudra qu'elle assure quantité d'emplois bien rémunérés?

Cette discussion à trois côtés est peut-être aujourd'hui la plus âprement débattue dans bien des pays. Pour régler le point, réfléchissons froidement aux avantages que nous rapporterait chaque méthode. Si possible, déterminons celle qui s'avérera pratique.

Quelques adversaires de la sécurité sociale prétendent qu'un homme travaille mieux et plus dur s'il lui faut accumuler de l'argent pour les imprévus, la vieillesse, ses enfants; que si l'Etat aide à parer à de telles situations, l'esprit d'initiative cède le pas à l'indolence. En réponse, il semble bien qu'en Nouvelle-Zélande et en U.R.S.S., où sont appliqués des programmes de sécurité sociale, la population soit loin d'être indolente.

Les auteurs présentent un autre argument: si les assurances sociales procurent un revenu minimum à ceux qui, pour quelque raison, ne peuvent travailler, cela n'aidera-t-il pas le marchand d'articles de consommation, le cultivateur et l'industriel produisant ces articles, ainsi que leurs employés?

Achat d'obligations de la Victoire

Voici quatre points importants à ne pas perdre de vue si vous achetez une obligation de la Victoire lors de la campagne du Septième Emprunt, qui s'ouvrira le 23 octobre.

1. Veillez à ce que votre formule de demande soit clairement et lisiblement remplie dans tous les détails.
2. Assurez-vous que votre grade et votre matricule sont mentionnés.
3. Donnez des instructions explicites pour la livraison des obligations, que vous les achetiez au comptant ou selon le plan de délégations de solde.
4. Gardez soigneusement tous vos récépissés afin de vous rappeler (a) ce que vous avez acheté, (b) comment vous l'avez acheté, (c) le mode de livraison choisi.

AFFAIRES CANADIENNES sollicite les critiques pratiques. Vos observations ne seront pas publiées. Vos suggestions ne serviront qu'à nous aider dans notre œuvre. Adressez directement comme suit: Rédacteur, AFFAIRES CANADIENNES, Commission d'information en temps de guerre, Ottawa.

Réponses au questionnaire

1. 750,000.
2. Environ 100,000 de plus.
3. Plus de quatre fois autant.
4. Agriculture.
5. Tennessee Valley Authority, une entreprise publique d'exploitation hydraulique aux E.-U.
6. \$8.8 milliards.
7. 3.1 millions.
8. 5.1 millions.
9. Environ les deux tiers.
10. \$1.4 milliard.